

Patrick Chantereau devient directeur des Marchés chez Verspieren

Dans un contexte de redressement de marché toujours aussi tendu, l'entretien et la consolidation de la relation avec les Assureurs tout comme la recherche de montages ou d'Acteurs alternatifs deviennent primordiales. La Direction des Services aux Entreprises poursuit donc sa structuration pour relever les nouveaux défis auxquels elle est confrontée en nommant Patrick Chantereau en qualité de directeur des Marchés.

Avec près de 30 années d'expérience en assurance et réassurance, Patrick a un parcours très complet dans le domaine de l'IARD. Il a notamment occupé plusieurs postes à responsabilité chez AON et April avant d'intégrer la filiale du Groupe Verspieren Global Markets, en tant que directeur de clientèle.

Il a ensuite occupé la fonction de directeur technique Verspieren Entreprises.

Dans ses nouvelles fonctions, Patrick Chantereau aura pour missions :

- d'animer la relation compagnies en s'appuyant sur son réseau de contacts, en complément des ambassadeurs existants. Une organisation concrète et pratique sera mise en place, avec pour objectif de définir, structurer et suivre sur le terrain notre politique Assureurs en vue de fluidifier et optimiser nos placements.
- le placement en réassurance des comptes de la DSE.
- le pilotage et placement de nouveaux produits ou de nouveaux marchés que la DSE souhaite développer : violences politiques, assurances paramétriques, captives d'assurance et de réassurance, placement sur le marché de Londres, par exemple, en appui des départements techniques et de chargés de compte référents.
- la relation filiale afin de maintenir ou de développer le relationnel intra Groupe.

« Dans le monde actuel de l'assurance en proie à de profondes mutations, nous nous attacherons à susciter l'adhésion des équipes pour développer avec l'ensemble de nos partenaires une relation confiante et pérenne. », déclare Patrick Chantereau.

Il sera rattaché à Daniel Bohbot, directeur de la DSE - Direction des Services aux Entreprises.

A PROPOS DE VERSPIEREN

Au fil des décennies, la société créée en 1880 par Alfred Verspieren à Roubaix pour assurer les grands industriels du textile, a su évoluer avec son temps et construire une relation de confiance unique avec ses clients. Depuis, la famille Verspieren est toujours aux commandes et l'entreprise familiale est devenue un courtier en assurances d'envergure internationale.

Maison-mère du Groupe éponyme, Verspieren bénéficie du meilleur des métiers du courtage en assurances, porté par sa famille d'entreprises. Grâce aux savoir-faire des 2 240 collaborateurs du Groupe, Verspieren crée les synergies nécessaires qui garantissent à ses clients les solutions d'assurance les plus adaptées à leurs enjeux. Sa force collective alliée à la puissance financière du Groupe permet à Verspieren d'apporter à ses clients le meilleur de l'assurance, au meilleur prix, en France et à l'international. En 2020, le Groupe Verspieren a réalisé un chiffre d'affaires de 405 millions d'euros. www.verspieren.com

//

CONTACT PRESSE - WE CHANGE

Constance Billiet – 06 73 29 35 80 – constance.billiet@wechange.bz

//